

et d'autre chacun y trouvait son compte. Il sut en profiter et amasser une belle fortune, dont il usa libéralement.

Le 17 juin 1861, il s'était fait élire représentant de la division de Stadacona au Conseil Législatif.

L'honorable Charles-François-Xavier Bâby mourut le 6 août 1864.

Ceux qui croient à la fatalité du nombre 13 à table, trouveront, dans la mort soudaine de l'honorable M. Bâby, une confirmation de leur crédulité.

Il avait ce jour-là une dizaine d'invités à dîner chez lui. Au moment de se mettre à table, madame Juge Duval se mit à compter les convives, et, en voyant 13, elle ne voulut pas prendre son siège avant d'envoyer quérir un autre convive. Celui-ci mandé ne put venir. M. Bâby insista auprès de madame Duval et finit par la gagner en lui disant : "Emilie," c'était son nom, "assieds-toi, je prends tout sur moi."

Vers les onze heures il prit sa bougie pour se retirer et, en ouvrant la porte, il tomba mort.

"M. Bâby, disait le *Journal de Québec* du 10 août 1864, était un homme d'une incroyable énergie et d'une activité surhumaine. Faible, en apparence, de constitution, jamais il ne succomba à la fatigue ou au travail. Déjà, à l'âge de 19 ans, il faisait des entreprises considérables. S'il succombait aujourd'hui, c'était pour se relever demain avec un redoublement d'énergie, dans des entreprises plus considérables, et lorsque la mort vint si soudainement le frapper, il rêvait d'entreprises plus grandioses que toutes celles qu'il avait accomplies jusque là. Dans sa course ardente, accidentée par des naufrages, il a, tout naturellement, laissé sur son passage des amis et des ennemis ; mais personne ne lui a jamais contesté les rares qualités qui l'ont rendu si remarquable, surtout dans les quinze dernières années de sa vie, c'est-à-dire, une sûreté de coup d'œil extraordinaire, une connaissance profonde du cœur hu-